

Réponses Genièvre Flandre Artois, Lionel Persyn, le 9 avril 2020

Bonjour Madame Gesson,
Bonjour Monsieur Fabian,

Avec deux jours de retard (en raison de vous vous doutez quoi) et toutes nos excuses pour ce retard, deux petites remarques concernant le texte que vous avez eu la gentillesse de nous faire parvenir.

_ 2)c)iii) A titre d'information au consommateur, lorsque le producteur de spiritueux y est autorisé par celui qui lui a fourni les fûts et uniquement dans ce cas, l'indication de leur provenance ne devrait pas être proscrite tant que cela respecte les tailles de caractères limitées définies plus haut. Ainsi, soyons fous, si un jour quelqu'un casse sa tirelire pour acheter un fût provenant du château d'Yquem et que le propriétaire de la marque l'autorise à mentionner la provenance de ce fût (on peut toujours rêver !), on n'est plus en présence d'un vieillissement en vulgaire "fût de Sauternes" mais bien en "fût de Sauternes Château d'Yquem", ce qui n'est plus la même chose du tout.

_ 2)d)iiii) En ce qui concerne la durée totale de vieillissement, il nous semble dommage de ne pas inclure la finition dans cette durée. Dans l'état actuel des choses, en ce qui concerne le genièvre, elle est de un an minimum, sachant que la durée de finition minimale est de 3 mois, la durée minimale totale d'un genièvre ayant subi une finition serait donc de un an et trois mois. Mais pour un genièvre ayant vieilli 9 mois en fût classique et 3 mois dans un autre type de fût, rien n'empêcherait l'utilisation du terme "double maturation en fût(s) de..." comme nous pourrions le faire pour un genièvre ayant vieilli six mois + six mois, alors qu'il s'agit plus d'une finition que d'une double maturation. Ce serait dommage. Il nous semble également que cela ne poserait pas de problèmes sur d'autres IG utilisant des mentions de durée de vieillissement particulières. Par exemple, un Rhum XO aura toujours vieilli un minimum de six ans, qu'il ait subi une finition ou pas.

Vous souhaitant bonne réception de ce message,

Portez vous bien,

Cordialement,

Lionel Persyn pour l'ODG Genièvre Flandre Artois